

Master Administration et entrepreneuriat

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Administration et entrepreneuriat. 2011, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02039920

HAL Id: hceres-02039920

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039920>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : NICE

Etablissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3MA120000389

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration et entrepreneuriat

Présentation de la mention

L'Université de Nice Sophia Antipolis propose quatre mentions en Gestion : « Administration et entrepreneuriat », « Management », « Finance comptabilité » et « International business ».

La mention « Administration et entrepreneuriat » présentée ici se décline en cinq spécialités :

- « Direction d'entreprises »,
- « Arts et tourisme culturel » (création),
- « Associations et ONG » (création),
- « Encadrement des établissements de la santé et du social » (EESS),
- « Action sociale : intervention, formation et intégration » (AS-IFI).

La mention « Administration et entrepreneuriat » est une nouvelle mention dont l'une des spécialités (« Direction d'entreprises ») était antérieurement intégrée à la mention « Management » ; deux spécialités sont nouvelles (« Arts et tourisme culturel » et « Associations et ONG ») et deux spécialités (EESS et AS-IFI) sont issues d'autres mentions en collaboration avec d'autres composantes. Ainsi, la spécialité EESS existe depuis plus de 5 ans sous la forme antérieure d'un parcours de la spécialité MAE (« Administration des entreprises ») de la mention « Management » et est développée en partenariat avec la mention « Ingénierie de la santé et du social » de l'Université de Nice Sophia Antipolis. La spécialité AS-IFI, quant à elle, est en co-responsabilité avec l'UFR STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives).

Indicateurs

Les indicateurs ne concernent que la première spécialité « Direction d'entreprises » (anciennement MAE). Pour les quatre autres spécialités, l'on ne dispose pas d'information. Pour certaines, cela se justifie par l'absence d'antériorité, mais il manque néanmoins, des indications quant aux effectifs attendus ainsi que d'autres indicateurs pour les spécialités santé qui existaient antérieurement sous d'autres formes. Par conséquent, à ce niveau, le dossier est incomplet.

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effectifs constatés | 2008 : 55 FI et 53 FC ; 2009 : 33 FI et 54 FC ; 2010 : 57 FI et 62 FC |
| Effectifs attendus | Le dossier indique deux estimations sensiblement différentes. Un tableau indique des flux attendus de 50 en FI et 95 en FC. L'autre, des chiffres supérieurs sur les années à venir. |
| Taux de réussite | 95 % 2007-2008 ; 96 % 2008/2009 |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | Absence de données chiffrées dans le dossier. |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non | 85 % en emploi |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | Absence de données chiffrées dans le dossier. |

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention regroupe des spécialités à orientation très diverses et pour lesquelles les appréciations sont variables.

La première spécialité (« Direction d'entreprises ») existe depuis 1966, mais elle était intégrée à la mention « Management » (sous la forme d'une spécialité intitulée master « Administration des entreprises », MAE). Il s'agit ici de créer une mention spécifique à l'administration et à l'entrepreneuriat (qui n'existait pas auparavant). Pour autant, seule la spécialité intitulée « Direction d'entreprises » semble vraiment être en rapport avec l'entrepreneuriat.

Les spécialités EESS et AS-IFI sont situées dans le domaine du social et de la santé. Elles ont une place dans l'environnement local et s'appuient à la fois sur une antériorité et sur des partenariats avec d'autres composantes dont l'UFR STAPS et la mention « Ingénierie de la santé et du social » (même si des mutualisations pourraient être développées).

En revanche, en ce qui concerne les mentions « Associations et ONG » et « Arts et tourisme culturel » (qui sont des créations), le dossier justifie peu leur pertinence en termes d'effectifs attendus et de débouchés professionnels.

De plus, l'intitulé de la mention « Administration et entrepreneuriat » ne décrit pas bien les contenus de celle-ci. La mention correspond plus à la première spécialité « Direction d'entreprises » qu'aux autres spécialités qui ont des orientations très diverses (orientées vers la culture, les ONG et associations ou encore la santé). Certes, le dossier indique que le « master Administration et entrepreneuriat regroupe des spécialités qui ont toutes un point commun : celui d'offrir à des étudiants non gestionnaires une double compétence », mais la nature de cette double compétence est très variée et l'on a du mal à percevoir le lien entre les diverses spécialités.

Finalement, la pertinence du regroupement de ces différentes spécialités au sein d'une mention spécifique n'est pas clairement perçue.

Sur la forme, le dossier comporte peu d'indications quant au devenir des étudiants (statistiques, insertion professionnelle...).

- Points forts :

- Un adossement à la recherche assuré à travers les deux centres de recherche associés, le CRIFP (Centre de recherche en ingénierie financière et finances publiques) et le CREDEG (Groupe de recherche en droit, économie et gestion).
- Une forte équipe pédagogique locale.
- Une grande flexibilité des modes d'acquisition des connaissances (cours classiques, cours du soir, cours à distance).

- Points faibles :

- La faible justification des liens (cohérence) entre les différentes spécialités au sein de la mention.
- La faiblesse des mutualisations de cours entre les différentes spécialités au sein de la mention.
- Un manque de chiffrage par rapport aux besoins locaux et d'anticipation des débouchés, notamment pour les spécialités en lien avec les associations et ONG ou encore l'art et le tourisme culturel.
- Un manque de précision sur les effectifs, devenir des étudiants etc. pour les anciennes spécialités du secteur de la santé.
- Un manque de précision sur le contenu des partenariats indiqués avec l'école d'ingénieurs Polytech Nice Sophia Antipolis, la Croix-Rouge française, la mairie de Saint-Paul de Vence, l'Association des universités numériques en économie gestion (AUNEGE).

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

La pertinence de la création d'une mention « Administration et entrepreneuriat » n'est pas clairement perçue. Il conviendrait de mieux justifier le lien entre les différentes spécialités regroupées au sein de cette mention, au-delà de la double compétence citée.

L'intitulé de la mention pourrait être revu en conséquence pour rendre plus lisible le contenu exact des différentes spécialités de la mention et leurs liens.

Il conviendrait de renforcer la mutualisation d'enseignements entre spécialités.

Les partenariats professionnels devraient être développés et précisés.

L'établissement devrait se donner les moyens de connaître plus systématiquement le devenir des étudiants et de fournir des données d'insertion précises.

Appréciation par spécialité

Direction d'entreprises

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une spécialité historique au sein de l'université et qui a sa place dans l'environnement de formation actuel. Elle correspond à l'ancienne spécialité « Administration des entreprises » (MAE) de la mention « Management ».

- Indicateurs :

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effectifs constatés | 2008 : 55 FI et 53 FC ; 2009 : 33 FI et 54 FC ; 2010 : 57 FI et 62 FC |
| Effectifs attendus | Le dossier indique deux estimations sensiblement différentes. Un tableau indique des flux attendus de 50 en FI et 95 en FC. L'autre, des taux supérieurs sur les années à venir. |
| Taux de réussite | 95 % 2007-2008 ; 96 % 2008/2009 |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | Absence de données chiffrées dans le dossier. |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non | 85 % en emploi |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | Absence de données chiffrées dans le dossier. |

- Appréciation :

Il s'agit d'une spécialité de qualité, pertinente, avec un potentiel d'effectif important et des débouchés professionnels réels.

- Points forts :

- Le fort adossement à la recherche à travers les deux équipes de recherche associées : le CRIFP et la CREDEG.
- L'équipe pédagogique locale.

- Points faibles :

- Des statistiques limitées dans le dossier sur le devenir des diplômés, leur insertion professionnelle.
- La dimension internationale qui pourrait être développée.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il serait nécessaire de fournir systématiquement les données d'insertion des diplômés.

Il conviendrait aussi de favoriser la dimension internationale de cette spécialité.

Art et tourisme culturel

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une spécialité en création. Elle n'a pas d'antériorité. Elle a pour volonté de renforcer l'offre de formation dans le domaine du tourisme. Elle est davantage destinée à des étudiants n'ayant pas suivi de formations en gestion (littéraires ou artistiques).

- Indicateurs :

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----|
| Effectifs constatés | SO |
| Effectifs attendus | NR |
| Taux de réussite | SO |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | SO |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non | SO |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | SO |

- Appréciation :

La pertinence de cette formation par rapport à des débouchés professionnels spécifiques n'est pas particulièrement démontrée dans le dossier. Les attentes en termes de flux ne sont pas non plus précisées. Il n'y a pas de partenariat professionnel particulier ou de liens forts avec le monde du tourisme ou de l'art.

- Point fort :

- L'insertion dans une politique de formation continue.

- Points faibles :

- L'absence de relations explicites entre l'orientation des pôles d'adossement (CRITP et GREDEG) de la recherche et les thématiques de la formation (art et tourisme).
- L'absence de liens socio-professionnels forts.
- La faiblesse des mutualisations de cours.
- Des débouchés professionnels et effectifs attendus peu justifiés.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Une meilleure justification de la pertinence de cette formation par rapport à l'environnement local et national de formations et en termes de débouchés professionnels s'avère indispensable.

Il serait nécessaire de développer des partenariats professionnels.

Des mutualisations de cours devraient être envisagées au sein de la mention.

Associations et ONG

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une spécialité en création. Elle n'a pas d'antériorité. Elle a pour objectif de proposer une formation gestionnaire orientée vers le secteur non marchand (notamment associations et ONG).

- Indicateurs :

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----|
| Effectifs constatés | SO |
| Effectifs attendus | NR |
| Taux de réussite | SO |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | SO |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non | SO |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | SO |

- Appréciation :

La formation est originale, mais les partenariats concrets sont peu développés, les débouchés professionnels peu justifiés et les effectifs attendus non précisés. Il n'y a pas d'argumentaire convaincant permettant de justifier la pertinence d'une formation en gestion ciblée sur les associations et ONG de manière si étroite, par rapport au marché de l'emploi.

- Point fort :

- Une offre de formation originale.

- Points faibles :

- L'absence de liens socio-professionnels forts (par exemple avec des associations ou ONG).
- La faiblesse des mutualisations de cours.
- Des débouchés professionnels et effectifs attendus peu justifiés.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de :

- Développer des partenariats, par exemple avec des organisations du secteur non marchand.
- Favoriser les mutualisations de cours avec d'autres spécialités de la mention.
- Mieux justifier la pertinence de cette formation par rapport à l'environnement local et national de formations et en termes de débouchés professionnels.



Encadrement des établissements de la santé et du social (EESS)

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une formation de gestion orientée vers les métiers de la santé.

Les enseignements de la spécialité EESS ont lieu à l'Institut de formation des cadres de santé de la Croix Rouge et du CHU de Nice. Cette spécialité est développée en partenariat étroit avec la mention « Ingénierie de la santé et du social » de l'Université de Nice Sophia Antipolis.

Cette formation existe depuis plus de 5 ans sous la forme d'un parcours de la spécialité « Master administration des entreprises » de la mention « Management ». Elle est ici intégrée à la nouvelle mention « Administration et entrepreneuriat ».

- Indicateurs :

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----|
| Effectifs constatés | NR |
| Effectifs attendus | NR |
| Taux de réussite | NR |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | NR |

Aucune information n'est fournie dans le dossier, ce que l'on peut regretter compte tenu de l'antériorité de la formation dans une autre mention.

- Appréciation :

Il s'agit d'une offre de formation cohérente, ayant des débouchés professionnels réels.

- Points forts :

- Une bonne équipe pédagogique.
- La possibilité de formation en alternance.

- Points faible :

- Le manque d'indicateurs précis sur les effectifs et l'insertion des diplômés.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de :

- Préciser les effectifs ainsi que l'insertion professionnelle des diplômés.
- Favoriser les mutualisations de cours, notamment avec la spécialité AS-IFI.



Action sociale : intervention, formation et intégration

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité est orientée vers l'intervention éducative et sociale. Elle est en co-responsabilité avec l'UFR STAPS de l'Université de Nice Sophia Antipolis.

- Indicateurs :

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----|
| Effectifs constatés | NR |
| Effectifs attendus | NR |
| Taux de réussite | NR |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | NR |

- Appréciation :

Une formation cohérente, qui s'appuie sur un partenariat avec l'UFR STAPS, mais aussi avec les équipes de recherche d'autres composantes.

- Points forts :

- Une convention avec l'Institut de formation des cadres de la santé du site de Nice et une autre collaboration en cours d'élaboration avec l'Institut supérieur du travail social de Nice.
- Des accords de formation avec des universités étrangères.

- Point faible :

- L'absence de précision sur les effectifs, débouchés des étudiants.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il serait nécessaire de :

- Préciser les effectifs, ainsi que l'insertion professionnelle des diplômés.
- Favoriser les mutualisations de cours, notamment avec la spécialité EESS.